

puissant, lien particulier qui a puisé sa force non seulement dans une foi religieuse commune, mais aussi dans le sentiment national du peuple ; il existe un sentiment commun à tous, un instinct, oserai je dire, qui, en raison des événements sociaux et politiques consignés dans les pages de notre histoire, nous font considérer nos collèges classiques comme ayant été le rempart le plus assuré de notre nationalité contre l'absorption des races étrangères.

En effet, la fondation de nos premiers collèges coïncide avec des époques mémorables de notre histoire. L'existence du séminaire de Québec remonte aux premiers temps de la colonie. Le collège de Montréal a vu le jour dans un temps bien sombre pour la race française au Canada. Lorsqu'il fut fondé, depuis treize ans déjà, le drapeau aux fleurs de lis avait cessé de flotter au-dessus de la ville de Champlain ; ceux qui formaient la partie instruite de la population laïque étaient en grande majorité retournée en France, et le peuple des campagnes n'avait pour ami et conseiller que le clergé.

C'est aux deux collèges de Québec et de Montréal que se formèrent les hommes publics qui, sous la constitution de 1791, revendiquèrent nos droits, conservèrent l'usage de la langue française dans nos assemblées délibérantes et combattirent pour l'obtention des libertés politiques dont nous jouissons aujourd'hui.

Au commencement de ce siècle, les collèges de Nicolet et de St-Hyacinthe furent fondés, juste au moment où, par la création de l'Institution royale, on voulait arriver à l'anéantissement des écoles catholiques de la province de Québec et faire disparaître du même coup la langue maternelle de ses habitants.

Le clergé s'émut, lui qui a toujours été notre guide le plus éclairé dans les combats que nous eûmes à soutenir pour la préservation de notre patrimoine national, et Mgr Plessis, d'illustre mémoire, enjoignit à ses prêtres de s'opposer énergiquement aux efforts tentés pour mettre à effet la perfide loi d'éducation de 1801.

Les lois injustes de 1890, au Manitoba, contre les écoles catholiques et la langue française rappellent beaucoup les menées

des fanatiques auteurs de l'Institution royale. Plus heureux que nos frères de l'Ouest, nous étions la majorité dans la province et avec la direction et l'appui de l'épiscopat et le patriotisme éclairé de nos hommes publics, nous sortîmes triomphants des entraves érigées sur la route de notre avenir national et religieux.

Si Québec s'enorgueillit de Laval ; si Montréal a joui des bienfaits du Séminaire de St-Sulpice, si Nicolet a eu son Brassard et St-Hyacinthe son Girouard, pour n'en mentionner que quelques-uns, Joliette, aujourd'hui dans la réjouissance, a eu son bienfaiteur dans le grand citoyen qui lui a donné son nom, feu l'honorable Barthélemi Joliette.

La mémoire de cet homme de bien est chère à la ville qu'il a fondée ; elle est chère à la congrégation des Clercs de St-Viateur, et 1847 date l'ère des travaux de ces vaillants instituteurs au Canada. Entrés dans l'arène, ils ont comme leurs devanciers dans l'enseignement et avec eux travaillé au développement intellectuel de la nation canadienne ; comme eux ils ont donné à l'Église et à l'Etat des hommes remarquables ; ils ont contribué, dans la mesure de leur dévouement, à la préservation de la foi catholique et au progrès social, en prenant pour guide le principe religieux, qui par excellence est un principe de force et de grandeur.

En effet, c'est lui qui doit être la base de toute instruction efficace dans le monde. Comme le disait un homme d'Etat distingué d'Angleterre : " C'est dans l'ordre des idées éternelles qu'il faut aller chercher les principes qui doivent nous diriger dans la vie du temps. "

Cette parole prononcée dans notre pays, il y a 50 ans, l'a été par une bouche protestante, par ce gouverneur dont le Canada hérite la mémoire, lord Elgin.

Oui, c'est dans l'ordre des idées éternelles que les nations doivent chercher leur orientation et c'est pour avoir méconnu cette maxime que des peuples se sont écartés du sentier de la vérité pour se diriger vers le gouffre des révolutions.

Dans notre pays, certains écrivains semblent partager l'opinion de ceux qui prétendent qu'à l'école l'instruction religieuse